

Le Sénégalais Omar Ba raconte dans deux livres largement promus dans les médias son odyssée de clandestin. Problème : tout ou presque est faux

Contre-enquête sur un affabulateur

Depuis un an, Omar Ba est un clandestin très visible. Le Sénégalais écume les plateaux de télévision et les radios, publie tribunes et entretiens, multiplie les conférences. Abord avenant, visage éminemment sympathique, discours convaincu et convaincant, il raconte au bord des larmes son odyssée de Dakar à Paris, via les Canaries, Lampedusa, Ceuta et Melilla. Entre 2000 et 2002, affirme-t-il, il a ainsi frappé à toutes les portes dérobées de l'Europe, traversé les mers et les déserts. Un périple poignant, jonché de cadavres de ses frères d'infortune.

Aujourd'hui nanti d'un titre de séjour, le jeune homme a fait paraître *Je suis venu, j'ai vu, je n'y crois plus* (éd. Max-Milo, 256 p., 18 €). Un chant d'amour déçu sur l'Europe, ce continent magnifié en eldorado par l'Afrique. L'auteur adresse une supplique aux candidats à l'exil : « Ne venez pas ! » Sous la plume d'un homme qui a bravé la mort pour atteindre ce paradis rêvé, le message n'en a que plus de force.

Las ! Cette épopée est largement inventée. Omar Ba a décrit son parcours dans un précédent livre : *Soif d'Europe. Témoignage d'un clandestin* (Éditions du Cygne, 2008). Un récit à la première personne, truffé d'incohérences et d'anachronismes. Les descriptions des lieux, les noms des rues, les situations, en Libye, sur l'île italienne de Lampedusa, autour de l'enclave espagnole de Melilla, à Madrid, aux Canaries ou à Paris ne collent pas. Certains centres de rétention administrative n'existaient même pas au moment où il est censé les avoir fréquentés. La présentation des procédures espagnoles ou italiennes est fautive.

Omar Ba assure être arrivé en France à l'automne 2002, puis avoir été expulsé en novembre. Il aurait dormi dans les rues de Paris, le 1^{er} novembre, fouillant les poubelles recouvertes de neige : il faisait 10 degrés cette nuit-là dans la capitale. La description de son expulsion est également truffée d'incohérences procédurales : le ministère de l'immigration et le service juridique de la Cimade, l'association qui défend les sans-papiers, arrivent à cette même



Omar Ba lors de l'émission « Salut les Terriens ! », de Thierry Ardisson, sur Canal+, le 2 mai. DR

conclusion. Son avocat, un certain Patrice Clément, est inconnu au barreau. Le tribunal de Bobigny, où est censé avoir été jugé le clandestin, n'a gardé aucune trace de son passage.

Plus probant encore, un compatriote d'Omar Ba, Abdoul Aziz Sow, a expliqué au *Monde* que l'auteur était étudiant en sociologie à l'université Gaston-Berger, à Saint-Louis du Sénégal, durant la période supposée de son voyage. Photo d'époque à l'appui, cet assistant en droit, qui vit toujours à Saint-Louis, assure qu'ils occupaient des chambres mitoyennes sur le campus. « Il est libre d'écrire ce qu'il veut, de faire gober des histoires aux Toubabs [Blancs], mais il n'a pas le droit de raconter des choses qu'il n'a pas vécues », estime l'ami déçu.

Rencontré longuement à trois reprises par *Le Monde*, mis en face de ces contradictions, Omar Ba a longtemps hurlé à la cabale. « Ce que je dis, je l'ai vu et je l'ai vécu », maintenait-il. Acculé, il est finalement revenu sur son histoire, au moins partiellement. Non, il n'a

jamais été en Libye ni sur l'île italienne de Lampedusa. Non, il n'a jamais dormi dans les rues de Paris, n'a jamais été arrêté ni expulsé. Oui, il était bien étudiant à l'université Gaston-Berger de Saint-Louis, de 2001 à 2003. Oui, il est bien arri-

« Il est libre de faire gober des histoires aux Blancs, mais il n'a pas le droit de raconter des choses qu'il n'a pas vécues »
Un ami d'Omar Ba

vé en France en 2003 avec un banal visa d'étudiant et a suivi pendant deux ans des cours de sociologie à l'université de Saint-Etienne. En 2005, il est ensuite venu à Paris afin de s'inscrire à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), section sociologie des médias.

Mais le récit reste en partie vrai, persiste l'intéressé. Il se serait, en fait, déroulé durant huit mois et

non trois ans, entre avril et décembre 2006. L'auteur aurait antcipé les faits pour éviter d'éventuelles poursuites des services de l'immigration. A la fin de 2005, ne parvenant pas à faire renouveler son titre de séjour en France et donc à s'inscrire à l'EHESS, le Sénégalais serait retourné à Dakar pour obtenir un nouveau visa. Il se serait retrouvé coincé sur place et aurait donc pris des chemins clandestins pour revenir en Europe.

Mais même ainsi remanié, son périple comporte toujours des incohérences. A l'aller, il aurait convoyé une voiture, embarqué à Marseille et débarqué au Maroc. Cette liaison maritime n'existe pas, assure-t-on au Port autonome de Marseille. Au retour, les conditions de la traversée jusqu'aux îles Canaries, telles que présentées, diffèrent notablement des témoignages des clandestins que *Le Monde* avait pu recueillir sur place, en 2006 justement. Mêmes erreurs dans la description de l'assaut de Melilla : les protections décrites ne correspondent pas aux nouvelles

défenses installées autour de l'enclave en 2006.

Le dossier d'Omar Ba à l'EHESS contredit sa nouvelle histoire. L'étudiant était bien inscrit en 2005, avec des papiers parfaitement en règle. Il s'y est surtout fait remarquer par ses absences, conduisant sa directrice d'études à interrompre la collaboration. A l'automne 2006, alors qu'il était censé crapahuter comme clandestin loin de la France, il faisait le siège de l'EHESS, à Paris, pour obtenir sa réinscription. Il a alors fourni de fausses attestations et l'école l'a radié. Une restauratrice francilienne, qui a employé l'étudiant comme extra, assure également que son employé avait des papiers en bonne et due forme à cette époque.

L'homme a déjà un lourd passif. Le parquet d'Evry recense huit dossiers au nom d'Omar Ba, « né en 1982, à Thiès (Sénégal) », les date et lieu de naissance officiels du personnage. Le parquet de Créteil a également son nom dans ses fichiers, pour une affaire de faux et usage de faux en écriture privée

qui attend d'être jugée. Interrogé à ce sujet, Omar Ba assure n'avoir « aucun commentaire à faire ».

L'éditeur Max Milo se dit « surpris et troublé » par ces faits. « Nous restons cependant solidaires de la cause et de l'analyse qu'Omar Ba défend dans son essai, parce qu'il n'y a pas de doute possible sur la tragédie de l'immigration clandestine, poursuit l'éditeur. Son histoire personnelle est un canevas complexe, comme celle de beaucoup d'immigrés venus d'Afrique portés par l'espoir violent d'atteindre l'eldorado. Ils vivent dans la peur et sont probablement obligés de mentir pour survivre en Europe. »

Modeste maison animée par des hommes de bonne volonté, les Éditions du Cygne, qui ont publié *Soif d'Europe*, avouent leur embarras. Youssef Jebri, le directeur de collection qui a aidé Omar Ba, affirme qu'il n'avait pas les moyens de vérifier l'exactitude des descriptions. « S'il a menti, explique-t-il, cela fera du mal à la cause des clandestins qu'il prétend défendre. » ■

Benoît Hopquin

Un « imposteur » repéré par la diaspora sénégalaise

TANDIS QU'IL COURAIT les émissions françaises sans contradicteur, la polémique sur la crédibilité des écrits d'Omar Ba a enflé dès 2008 dans la diaspora sénégalaise. Un compatriote, Bathie Ngoye Thiam, artiste installé aux Pays-Bas, s'était rué sur le livre *Soif d'Europe. Témoignage d'un clandestin*, impressionné par la prestation de son auteur dans l'émission « Sept à huit », sur TF1. Il était ressorti outré de sa lecture, avait alors dénoncé « une imposture » dans un long article publié au Sénégal. « Il s'est servi du malheur de ses frères pour gagner de l'argent facile », tempéte le critique.

Bathie Ngoye Thiam démontait, avec un soin d'entomologiste, le récit et relevait par dizaines des erreurs flagrantes. Il s'offusquait également du portrait qui était fait en filigrane d'une Afrique où les clandestins n'étaient que des proies pour leurs compatriotes, « des gens qui n'ont aucune solidarité entre eux, rien que bestialité, barbarie et saloperie

humaine ». « Certains Blancs ayant des préjugés sur nous, nous prenant pour des êtres immondes, comment laisser un des nôtres les y conforter », s'est demandé Bathie Ngoye Thiam.

L'Association des anciens étudiants de l'université de Saint-Louis du Sénégal, dont plusieurs membres se souvenaient avoir croisé Omar Ba sur le campus, au moment où il était censé être en route vers l'Europe, a relayé le débat. Des Sénégalais de France ont également émis des doutes publics. « Il a su toucher les âmes sensibles des Européens mais tous les Sénégalais qui connaissent des clandestins ont été choqués par ce qu'il a écrit », explique ainsi Alasane Ndiaye, un des détracteurs.

Le débat a enflé sur des sites de la communauté sénégalaise mais est longtemps resté confiné dans ce périmètre. « Le problème de fond, c'est qu'Omar Ba disait aux médias occidentaux ce qu'ils voulaient entendre », accuse Bathie Ngoye Thiam. ■

B. H.

Nouvelle Golf. Nouveaux standards, nouveaux tests.

Golf 2.0 TDI 110 = 4,5 l/100 km = 119g de CO₂/km = 700 € de Bonus Ecologique*.



Pourquoi s'arrêter à la perfection quand on peut aller plus loin ? Résultat ? La Nouvelle Golf ! Pour la consommation par exemple, la technologie exclusive Common Rail vous offre une baisse de consommation et une réduction des émissions CO₂ permettant déjà de satisfaire les normes Euro 5 obligatoires du 1^{er} janvier 2011. Mais venez plutôt vous rendre compte par vous-même chez votre Concessionnaire Volkswagen.



Modèle présenté : Nouvelle Golf Confortline 2.0 TDI 110 avec 16V équipée des options Park City, peinture métallisée et jantes alliage 17" Ports. Consommations urbaines/extra-urbaines/mixtes de la gamme Golf (l/100 km) : 6,0 8,5/3,7 8 5,1/4,5 à 6,4. Émissions de CO₂ (g/km) : 119 à 152. *Selon le décret n°2007-1873.